

Document unique de gestion du Val de Saire (de Maupertus-sur-Mer à Gatteville-Phare)



Partie terrestre et estran



*Comité de pilotage du 28 octobre 2014
Présentation de l'Etat des Lieux*



**Conservatoire
du littoral**



1. Présentation de la Démarche
2. Etat des lieux « Patrimoine »
3. Etat des lieux « Usages »
4. Synthèse et conclusion
5. Calendrier



1. Présentation de la démarche

Superposition de démarches de protection environnementale
sur le territoire



➡ Présentation de ces démarches

1. Présentation de la démarche

Le Réseau Natura 2000

Site désigné en 1997 au titre de la Directive européenne
"Habitat-Faune-Flore"



visé à assurer la survie des espèces et
des habitats particulièrement menacés, à
forts enjeux de conservation en Europe

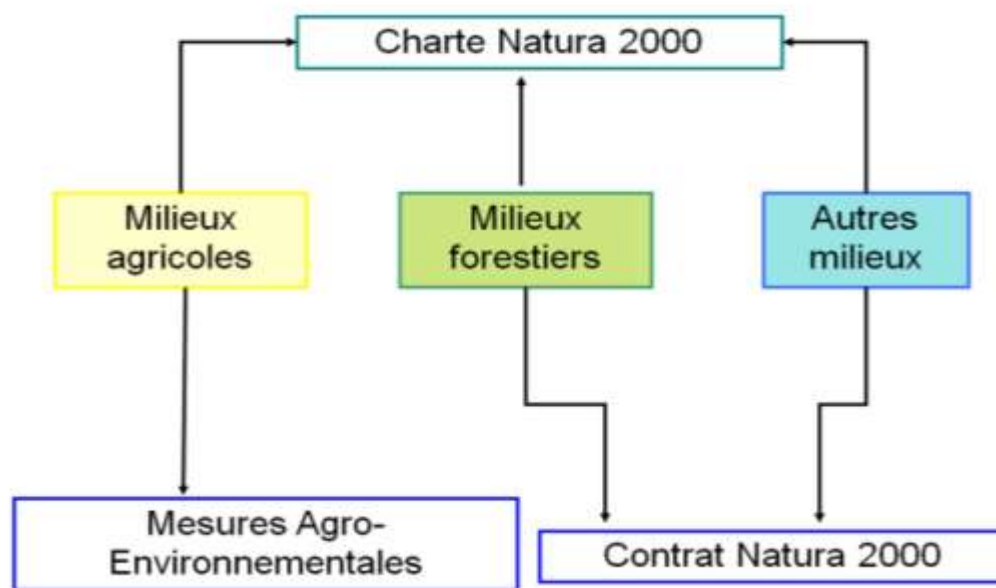
1. Présentation de la démarche



Le Réseau Natura 2000

➡ Un document de cadrage : le Document d'objectifs

➡ Des outils spécifiques



Docob validé en 2001

➡ Animation sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat confiée au Conservatoire du littoral

➡ Instance de concertation : comité de pilotage

1. Présentation de la démarche

2011 : Extension du site Natura 2000 en Mer



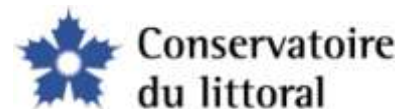
Partie terrestre et
estran : 1032 ha

- ➔ Extension justifiée par la présence importante de l'habitat d'intérêt communautaire "Récifs" (1170), en bon état de conservation
- ➔ Opérateurs : l'Agence des aires marines protégées (AAMP) et le Comité régional des pêches maritimes et élevages marins de Basse-Normandie (CRPMEM BN)
- ➔ L'ensemble terrestre et marin constitue désormais le site

« Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire »

1. Présentation de la démarche

La mission du Conservatoire du littoral



Préserver les espaces naturels et les paysages littoraux dans les cantons côtiers et les communes riveraines d'un lac de plus de 1 000 ha

Intervention foncière (outils fonciers divers)

Mission de propriétaire : restaurer, préserver et ouvrir au public

La gestion des sites

Gestion des terrains confiée en priorité aux collectivités territoriales

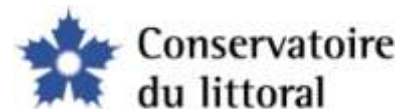
Département de la Manche : SyMEL



Des élus, des usagers regroupés au sein d'un **comité de gestion**

1. Présentation de la démarche

Le Conservatoire du littoral dans le Val de Saire



Périmètre d'intervention : 1234 ha
Domaine protégé : 475 ha

1. Présentation de la démarche

Document de cadrage : Plans de gestion

*Secteur Dunes et Marais
Validé en 2004*



*Secteur Cap Lévi –Landes du Brulay
validé en 2006*



1. Présentation de la démarche

Superposition de démarches de protection environnementale
sur le territoire



Conservatoire
du littoral

- Périmètres qui se recoupent
- Problématiques et enjeux rencontrés très similaires
- Complémentarité des moyens d'actions (humains, outils)
- Phase conjointe de révision des PG et du Docob



Une démarche innovante
Document unique de gestion



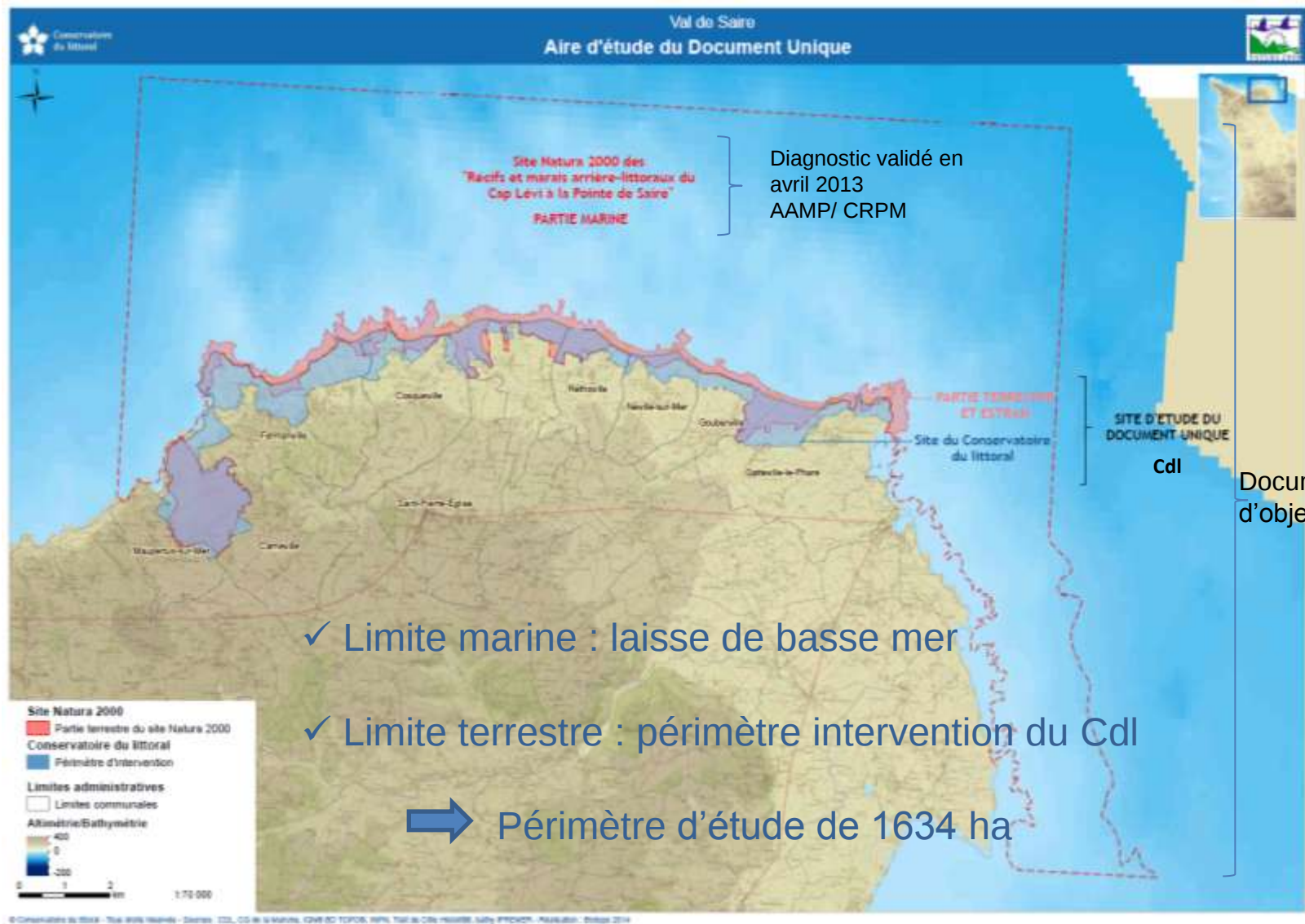
Conservatoire
du littoral

Comité de Pilotage du 28 octobre 2014



1. Présentation de la démarche

Périmètre d'étude du Document unique



1. Présentation de la démarche

Une démarche innovante

Superposition de démarches de gestion sur le territoire



Document unique de gestion

Objectifs

- meilleure compréhension de l'articulation des deux politiques de protection
- Amélioration de la lisibilité locale
- Synthétiser l'ensemble des leviers d'actions sur un même document

1. Présentation de la démarche

L'élaboration du document unique de gestion

✓ Avec l'appui un bureau d'étude : Biotope

✓ **Etat des Lieux**

✓ **Identification des enjeux et objectifs de gestion, programme d'action**

Association des experts, acteurs et usagers locaux



Groupes de travail
Réunis fin juin 2014



- Patrimoine
- Usages « terrestres »
- Usages « interface terre-mer »



Validation par le Copil



Conservatoire
du littoral

Comité de Pilotage du 28 octobre 2014

1. Présentation de la démarche



2. Etat des lieux du patrimoine : méthodologie générale

Synthèse bibliographique :

Nombreuses sources bibliographiques

Hétérogénéité des informations, mais nombreuses données récentes

Des compléments de terrain (Biotope) :

- Analyse paysagère
- Inventaires complémentaires (zones humides, avifaune nicheuse, flore invasive, invertébrés aquatiques, odonates)
- Des points d'analyse approfondis (nôts, marais...)

- Suivis du SyMEL
- Contribution des acteurs

✓ composantes physiques (relief, paysages, dynamique sédimentaire, réseau hydrographique, etc.)

✓ patrimoine bâti

✓ composantes biologiques (habitats, faune, flore)



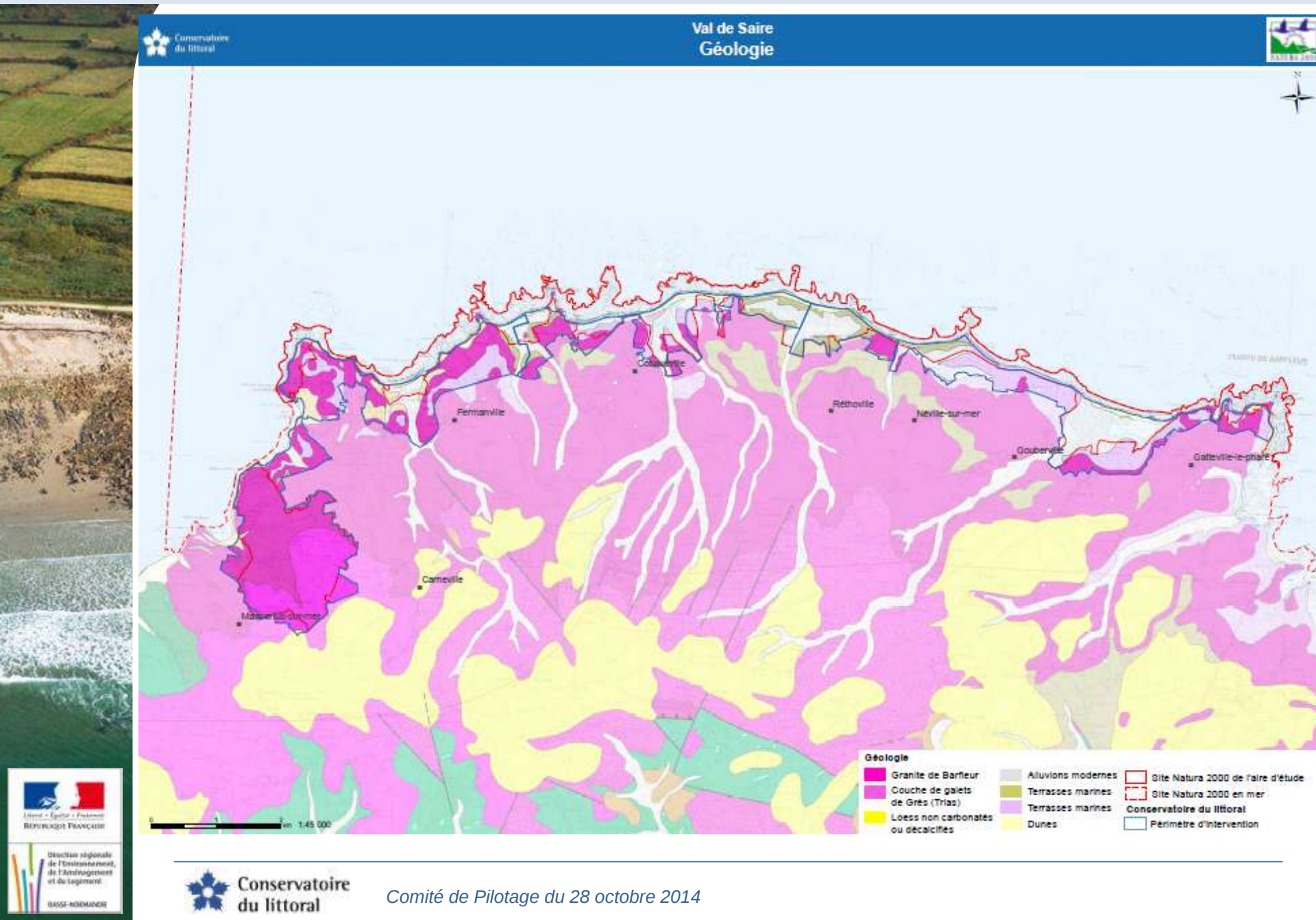
Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement
BASSE-NORMANDIE



Conservatoire
du littoral

Comité de Pilotage du 28 octobre 2014

2. Etat des lieux du patrimoine : milieu physique



2. Etat des lieux du patrimoine : le paysage



2. Etat des lieux du patrimoine : le paysage



L'ambiance rocheuse au cap Lévi

Landes du Brulay en premier plan,
cap Lévi au second plan

Le paysage singulier de marais

Marais de Vrasville



2. Etat des lieux du patrimoine : le paysage

Des paysages agricoles....



Muret de pierre sèche,
près du Port du cap Lévi

... et patrimoniaux



2. Etat des lieux du patrimoine : le paysage

Des points de repères



Phare du cap Lévi



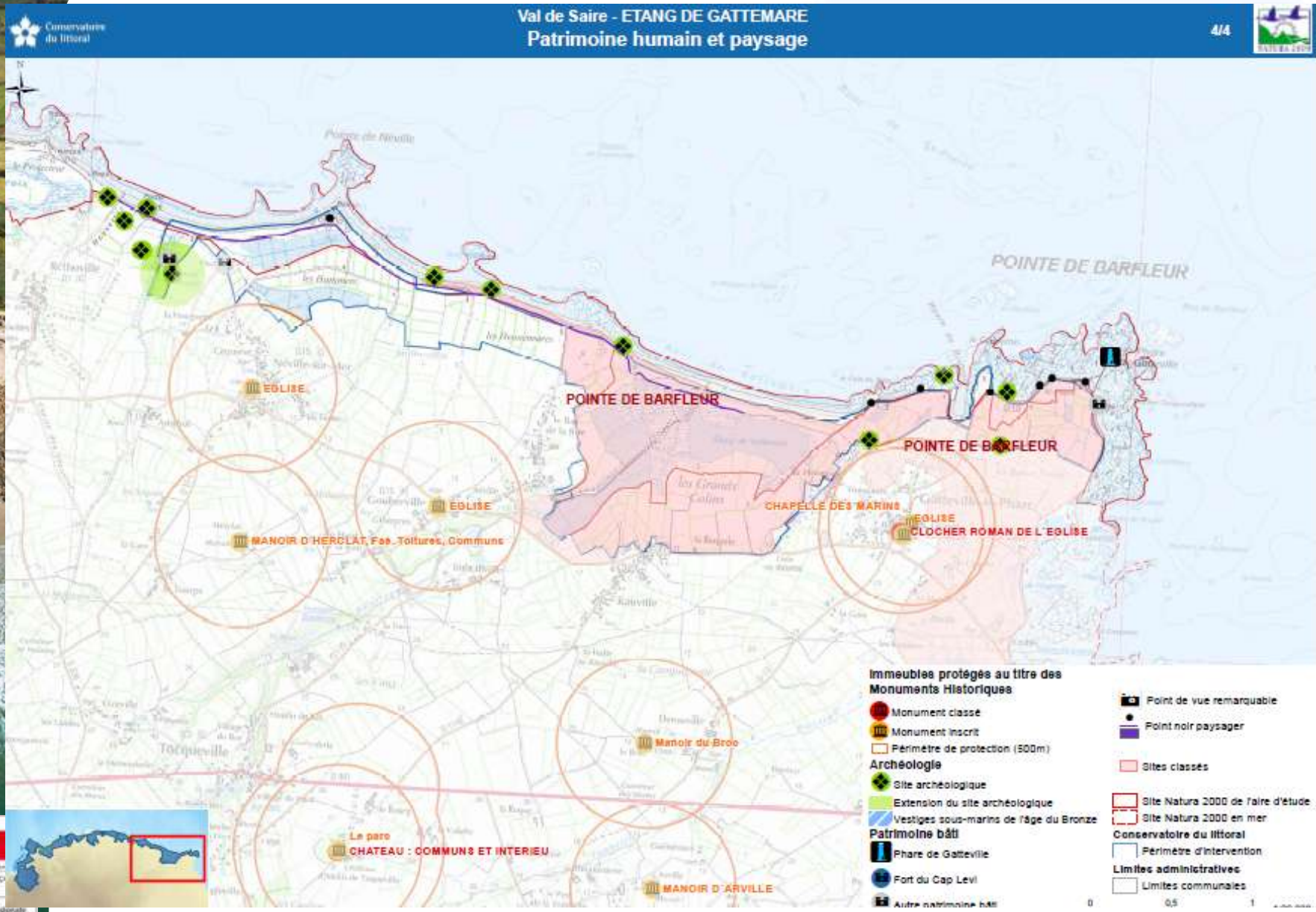
Phare de Gatteville

... et des points de vue remarquables



Vue vers la Pointe du Brulay

2. Etat des lieux du patrimoine : le paysage



2. Etat des lieux du patrimoine

Patrimoine bâti du Conservatoire du littoral



Le Sémaphore
Du cap Lévi



Le fort du
cap Lévi

Convention de gestion du patrimoine bâti avec le CG 50

Fort du cap Lévi

lieu d'accueil pour le grand public (chambres d'hôtes de type « gîte panda », salle d'activités, espace d'animation et de restauration, signalétique d'interprétation)

Bâtiment de la vigie du sémaphore

Aménagé en lieu de présentation des activités sémaphoriques passées.
Animation du site en a été confiée à l'office de tourisme de Fermanville – Saint-Pierre-Eglise
Des travaux de réhabilitation intérieurs et extérieurs nécessaires.

2. Etat des lieux du patrimoine : le paysage

Des faiblesses...



Ensemble bâti dévalorisant au dessus de la place du Vicq



Port Pignot

Stationnement et circulation sur la côte, à Gatteville



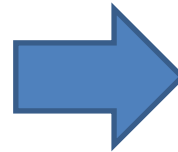
Zones utilisées par les véhicules à moteur, entre Neville et Gouberville



Terrain motocross, à Fermanville

2. Etat des lieux du patrimoine : le paysage

Des améliorations progressives de la qualité paysagère



La Fosette : avant et après démolition de la maison sur pilotis (© A. GUERIN, 2013)

Des faiblesses encore visibles dans le paysage, mais :

- un caractère sauvage et globalement préservé ;
- finalement peu de points noirs identifiés ;
- l'action du CdL depuis 10 ans a permis de préserver le site

2. Etat des lieux du patrimoine : Dynamique sédimentaire littorale et changements climatiques

➔ **Le Val de Saire : tendance générale à l'érosion**
(à l'exception de l'Anse de Gattemare, tendance à l'engraissement)

- Les cordons dunaires risqueraient d'être détruits à une échéance de 50 à 80 ans (GRESARC) ;



La Pointe de Neville

2. Etat des lieux du patrimoine : Dynamique sédimentaire littorale et changements climatiques



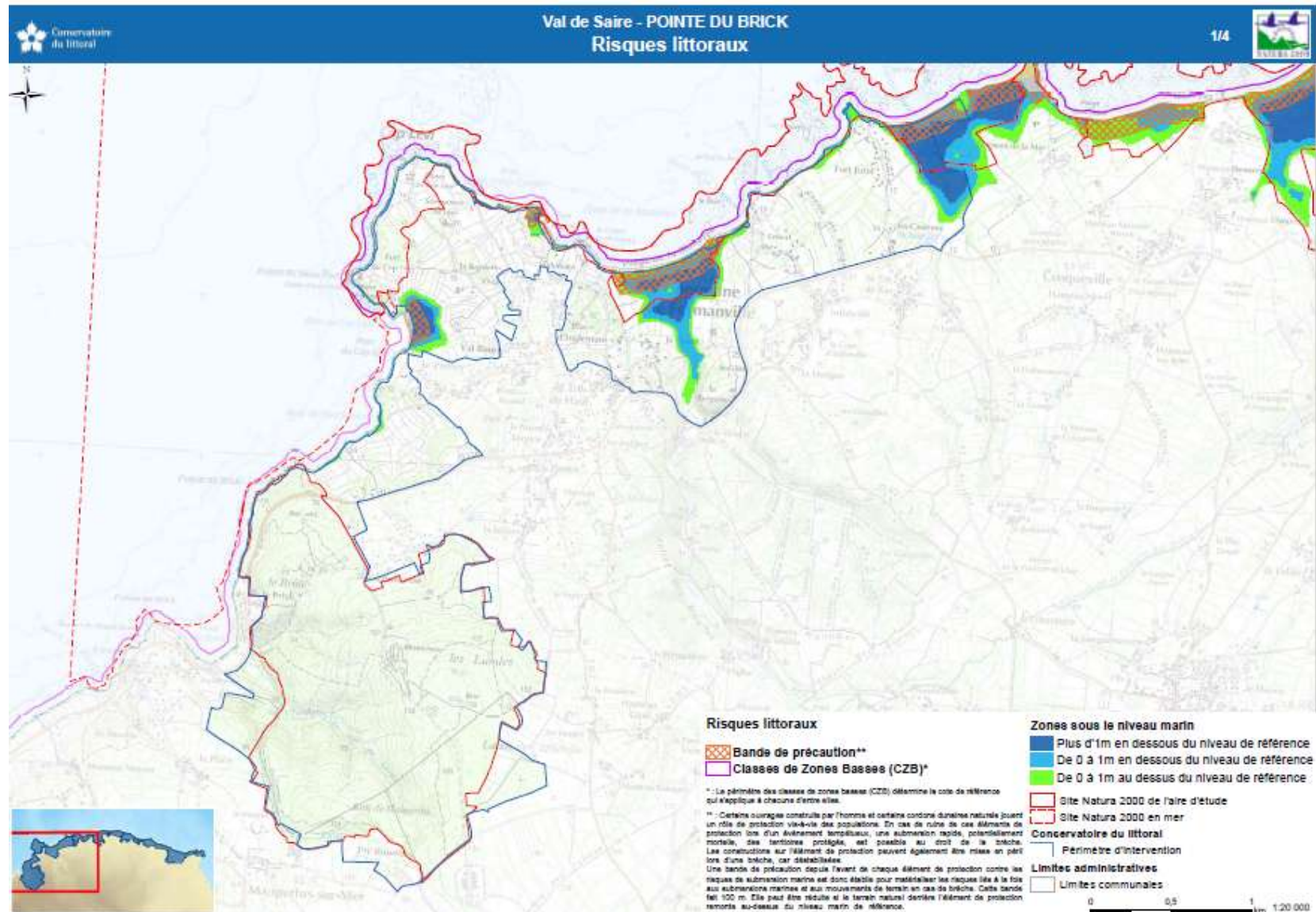
Bilan érosion/sédimentation tend naturellement vers l'érosion
+
Changements climatiques actuels contribuent également à cette dynamique.

Augmentation globale du niveau marin

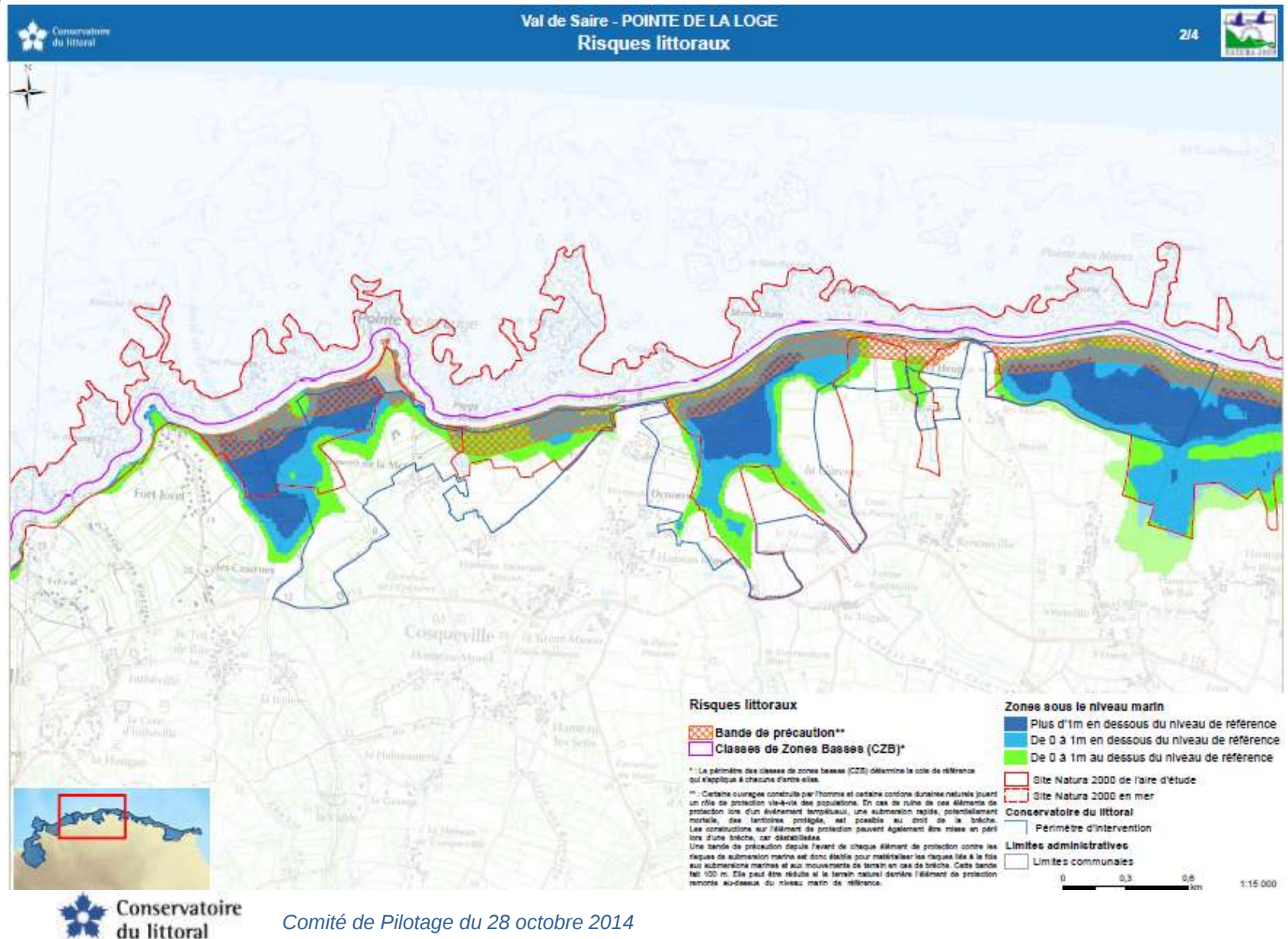


Vulnérabilité accrue à la submersion

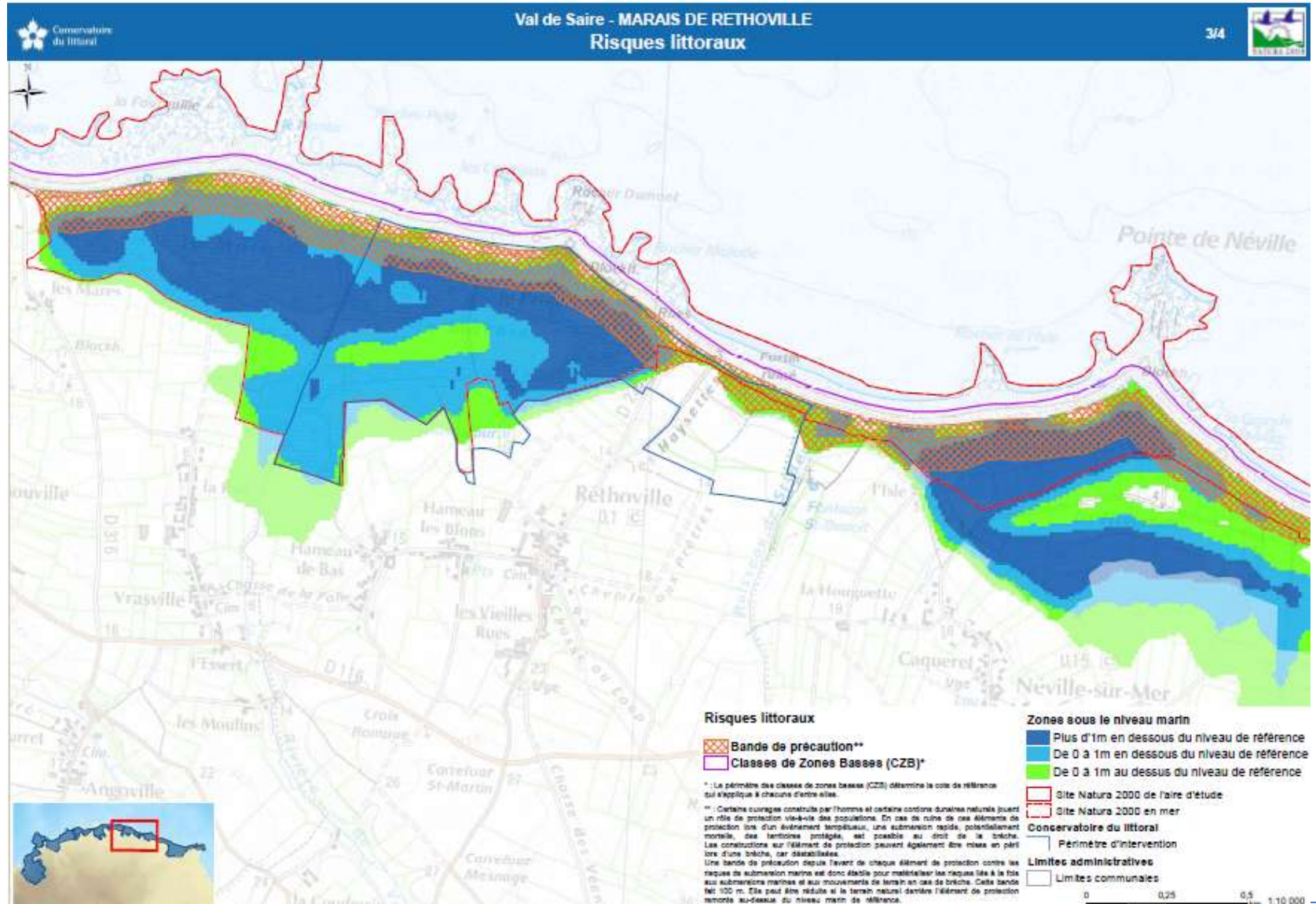
2. Etat des lieux du patrimoine : dynamique sédimentaire littorale et changements climatiques



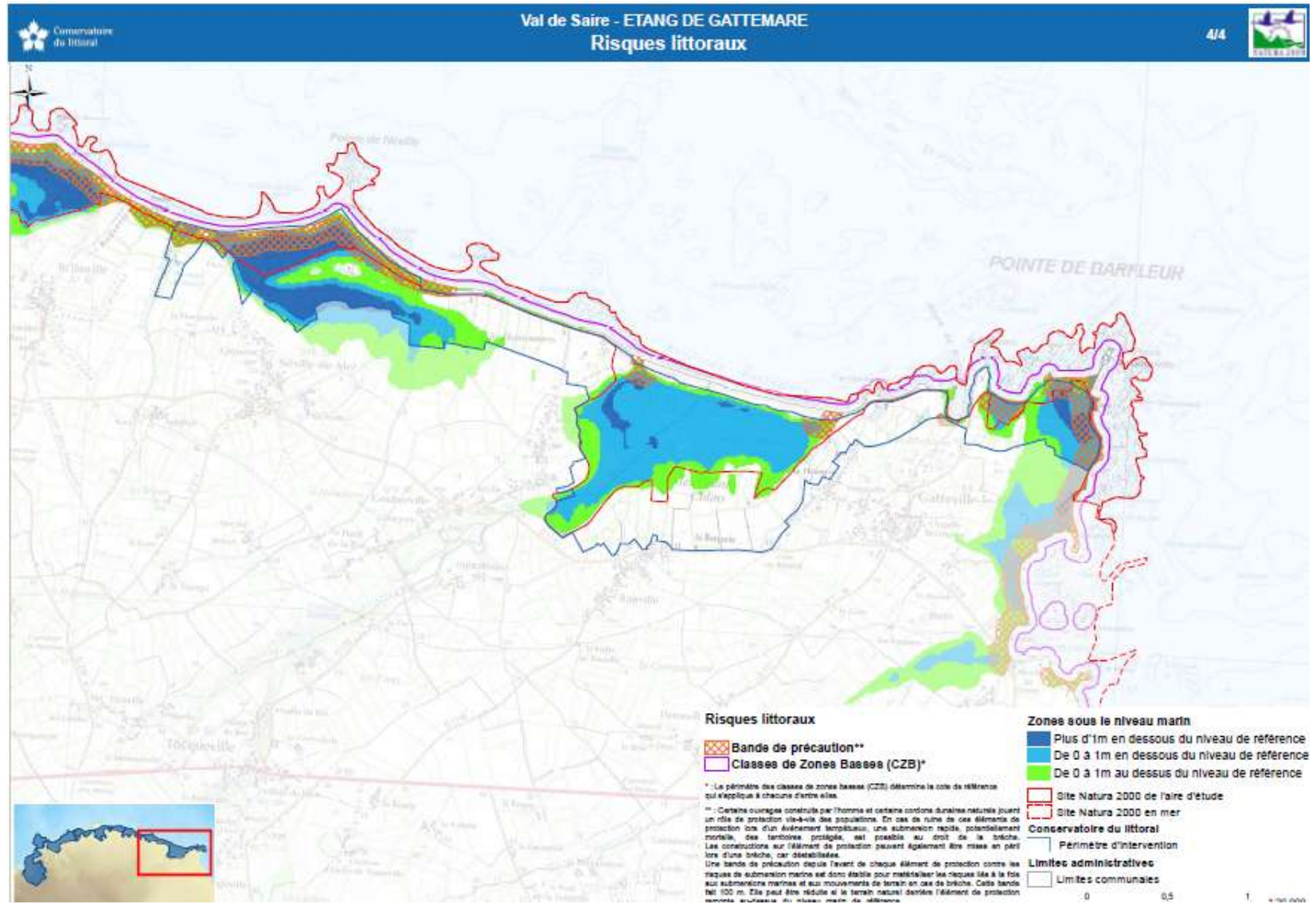
2. Etat des lieux du patrimoine : dynamique sédimentaire littorale et changements climatiques



2. Etat des lieux du patrimoine : dynamique sédimentaire littorale et changements climatiques



2. Etat des lieux du patrimoine : dynamique sédimentaire littorale et changements climatiques



2. Etat des lieux du patrimoine : Dynamique sédimentaire littorale et changements climatiques

Bilan érosion/sédimentation tend naturellement vers l'érosion

+

Changements climatiques actuels contribuent également à cette dynamique.

Augmentation globale du niveau marin



Vulnérabilité accrue à la submersion

+ 400 ha zones en dessous et jusqu'à 1 mètre au dessus niveau Marin

68 % surfaces concernées sur deux secteurs

Comblement progressif des zones humides arrière littorales - Salinisation



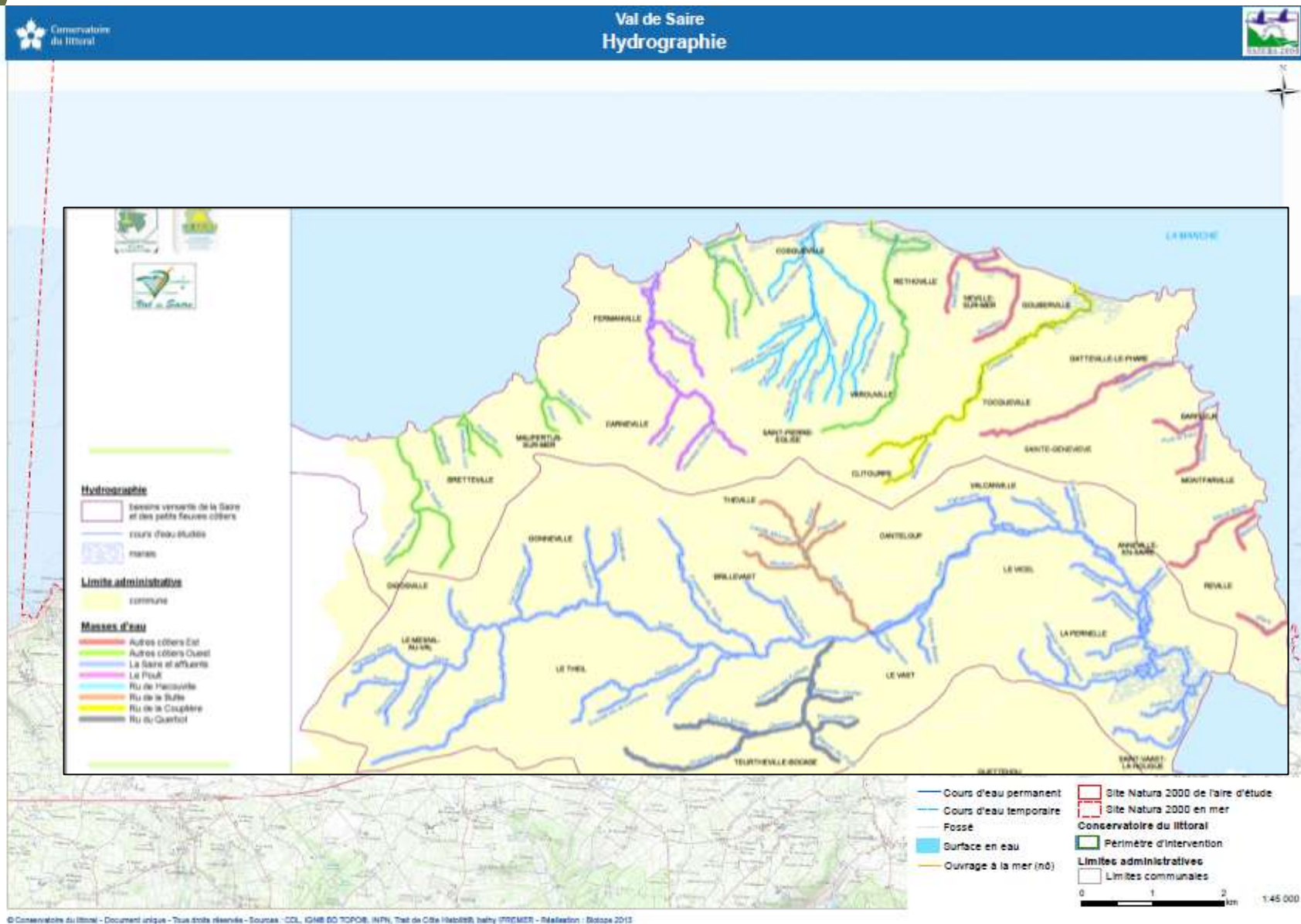
Conservatoire
du littoral

Groupe de travail « Patrimoines » du 24 juin 2014



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement
BASSE-NORMANDIE

2. Etat des lieux du patrimoine : hydrographie



2. Etat des lieux du patrimoine : hydrographie

Qualités des masses d'eau des bassins versants de la Saire et des petits fleuves côtiers

Nom de la masse d'eau	Bilan hydromorphologique de la masse d'eau (Etude SERAMA - 2011)										Remarques
	Etat écologique 2007	Etat biologique 2007	Etat chimique 2007	Etat physique 2007	Lit	Berges/Ripisylve	Continuité de l'habitat (débit)	Intégrité de l'habitat (débit)	Intégrité de l'habitat (débit)	Remarques	
Ruisseau du Poul	Bon	Bon	Mauvais	Mauvais	Moyen (5%) Bon (95%)	Bon (80%) Très bon (20%)	Mauvais (50%) Bon (45%) Très bon (5%)	Bon (40%) Très bon (60%)	Bon état débit, ligne d'eau, lit et berges Bon état débit, ligne d'eau, lit et berges	Alteration moyenne de la continuité	
Ruisseau d'Hacouville											
Ruisseau de la Couplière											
Ruisseau de la Commune											

La qualité des cours d'eau apparaît fortement dégradée

- altération hydromorphologique importante
- pression urbaine sur le ruisseau de Hacouville (rojet de Saint-Pierre-l'Eglise) et pression agricole (marâchage) sur le ruisseau de la Couplière

Programme de travaux définis via contrat global porté par la Communauté de communes de Saint-Pierre-Eglise

Source : Etude diagnostique des cours d'eau des bassins de la Saire et des petits fleuves côtiers Nord Cotentin – SERAMA, 2010

Etat des lieux du patrimoine : hydrographie

9 Marais avec des fonctionnements et des caractéristiques distincts

Nom du marais	Surface	Commune	Ouvrages	Bilan hydraulique
Marais de la Mondrée	19,8ha	Fermanville	Nô (bon état) + 3 ouvrages internes	Géré en eau douce, pas d'intrusion d'eau marine, possibilité de gérer le niveau d'eau dans le marais
Marais de Tocqueboeuf	23ha	Cosqueville	Nô (mauvais état) + 2 ouvrages internes	Géré en eau douce, intrusion d'eau marine possible, possibilité de gérer le niveau d'eau dans le marais amont
Marais de la Mare Jourdan	6,8ha	Cosqueville	Nô inopérant	Aucune gestion de l'eau, intrusion d'eau marine possible (présence de végétations halophiles (cf. partie habitats naturels))
Marais du Hâble	29,7ha	Cosqueville	Nô (mauvais état)	Aucune gestion de l'eau possible, intrusion d'eau marine régulière
Marais de Vrasville et Réthoville	76,3ha	Cosqueville	Nô (mauvais état) + 4 ouvrages internes	Gestion des niveaux d'eau interne au marais via les ouvrages (hors nô), intrusion d'eau marine régulière
Marais de Neville	24,5ha	Cosqueville, Névville-sur-mer	Nô (fonctionnel mais bouchons réguliers)	Gestion en eau douce, gestion des niveaux d'eau via le nô, intrusion d'eau marine impossible (clapet anti-retour)
Marais de Gatteniàre	69,5ha	Gouberville, Gatteville-le-Phare	Nô (fonctionnel mais bouchons réguliers) + 4 ouvrages internes	Gestion en eau douce, intrusion d'eau marine impossible (clapet anti-retour)
Marais de la fossette	0.5 km ²	Cosqueville		Eau douce, pas de gestion hydraulique
Le Fliggard	NC	Gatteville-le-Phare	Nô inopérant	Eau douce, pas de gestion hydraulique

Source : Etude diagnostique des cours d'eau des bassins de la Saire et des petits fleuves côtiers Nord Cotentin – SERAMA, 2011

2. Etat des lieux du patrimoine : Synthèse, hydrographie et dynamique sédimentaire



Le fonctionnement des masses d'eau et marais arrière-littoraux fortement marqué par la présence d'ouvrages hydrauliques, les Nôs

Des menaces à moyen terme sur les cordons dunaires liés à l'érosion/submersion



Marais du Hâble, SyMEL 2012

2. Etat des lieux du patrimoine



Conservatoire
du littoral

Comité de Pilotage du 28 octobre 2014

2. Etat des lieux du patrimoine : habitats naturels

2 cartographies de références existantes :

- **Partie terrestre : site Natura 2000 par les CPIE des collines normandes et de la Vallée de l'Orne en 2011 sous maîtrise d'ouvrage de la DREAL (typologie élaborée par le CBNB)**
- **Estran : cartographie de 2001, Docob**
- **Plan de gestion dunes et marais de 2004**

Définition d'un niveau d'intérêt par habitat :

- **prend en compte la qualité des habitats au-delà des seuls milieux considérés comme d'intérêt européen (inscrits à la directive « Habitats »)**
- **prend en compte sa capacité à accueillir des espèces de faune et de flore variées ou patrimoniales, sa rareté et son intérêt dans les fonctions écologiques qu'il assure (ex. : épuration des eaux par les roselières)**



2. Etat des lieux du patrimoine : habitats naturels

L'aire d'étude présente 5 principaux systèmes
écologiques ou grands types de milieux

les cordons dunaires
et autres milieux littoraux



les marais arrière-littoraux
et milieux connexes

les landes



les boisements



l'estran



2. Etat des lieux du patrimoine : habitats naturels



Habitats dunaires et autres milieux littoraux

Nom de l'habitat	Niveau d'intérêt	Présence dans le site Natura 2000
Pelouse des placages de haut de falaises à <i>Sagina maritima</i> et <i>Catapodium marinum</i>	Très fort	OUI
Végétation annuelle à <i>Atriplex laciniata</i> et <i>Beta vulgaris subsp. maritima</i>	Très fort	OUI
Dune embryonnaire à <i>Elymus farctus</i> et <i>Euphorbia paralias</i>	Très fort	OUI
Dune mobile à <i>Ammophila arenaria</i> et <i>Euphorbia paralias</i>	Très fort	OUI
Pelouse arrière-dunaire sur sables du <i>Koelerion albescentis</i>	Très fort	OUI
Pelouse des revers de cordons de graviers à <i>Daucus carotta subsp. Gummifer</i> et <i>Armeria maritima</i>	Fort	OUI
Végétation vivace des hauts de cordons de graviers à <i>Crambe maritima</i>	Très fort	OUI
Fissures de rochers à <i>Spergularia rupicola</i> et <i>Crithmum maritimum</i>	Très fort	OUI
Pelouse des affleurements rocheux et falaises littorales à <i>Sedum anglicum</i>		
Pelouse aérohaline à <i>Daucus carota subsp. Gummifer</i> et <i>Armeria maritima</i>		



Linaria arenaria

2. Etat des lieux du patrimoine : habitats naturels



Habitats dunaires et autres milieux littoraux

Nom de l'habitat	Etat de conservation (%)			Principaux facteurs de dégradation
	Bon	Moyen	Mauvais	
Pelouse des placages de haut de falaises à <i>Sagina maritima</i> et <i>Catapodium maritimum</i>	100	0	0	-
Végétation annuelle à <i>Atriplex laciniata</i> et <i>Beta vulgaris subsp. maritima</i>	85	11	4	Surfréquentation (90%) Érosion (10%)
Dune embryonnaire à <i>Elymus farctus</i> et <i>Euphorbia paralias</i>	50	3	47	Surfréquentation (67%) Rudéralisation (21%) Eutrophisation (12%)
Dune mobile à <i>Ammophila arenaria</i> et <i>Euphorbia paralias</i>	42	45	13	Surfréquentation (67%) Rudéralisation (21%) Espèces invasives (7%)
Pelouse arrière-dunaire sur sables du <i>Koelerion albescentis</i>	8	76	16	Surfréquentation (66%) Rudéralisation (32%)
Pelouse des revers de cordons de graviers à <i>Daucus carotta subsp. Gummifer</i> et <i>Armeria maritima</i>	L'habitat est en bon état de conservation mais subit également une surfréquentation et une rudéralisation par pénétration de plantes ubiquistes			
Végétation vivace des hauts de cordons de graviers à <i>Crambe maritima</i>	56	36	8	Rudéralisation (55%) Surfréquentation (39%) Érosion (6%)
Fissures de rochers à <i>Spergularia rupicola</i> et <i>Crithmum maritimum</i>	99	0	1	Remblaiement (100%)
Pelouse des affleurements rocheux et falaises littorales à <i>Sedum anglicum</i>	67,7	30,1	2,2	Surfréquentation (70%) Espèces invasives (23%) Remblaiement (7%)
Pelouse aérohaline à <i>Daucus carota subsp. gummifer</i> et <i>Armeria maritima</i>	38,3	5,9	55,8	Surfréquentation (68%) Rudéralisation (15%) Embranchement (8%)

2. Etat des lieux du patrimoine : habitats naturels



Habitats des marais arrière-littoraux et milieux connexes

Nom de l'habitat	Niveau d'intérêt	Présence N2000
Marais et prés salés		
Végétation annuelle à salicornes du haut schorre	Très fort	OUI
Pré salé à <i>Parapholis incurva</i>	Très fort	NON
Pré salé du bas schorre à <i>Puccinellia maritima</i>	Très fort	OUI
Pré salé du haut schorre à <i>Juncus gerardi</i>	Très fort	OUI
Pré salé du haut schorre à <i>Festuca rubra subsp. Litoralis</i>	Très fort	OUI
Roselière halophile à <i>Juncus maritimus</i>	Moyen	NON
Végétation du très haut schorre à <i>Elymus pycnanthus</i>	Très fort	OUI
Fourré halophile à <i>Halimione portulacoides</i>	Très fort	OUI
Prairies mésophiles et hygrophiles		
Prairie subhalophile à <i>Agrostis stolonifera</i> et <i>Trifolium fragiferum</i>	Fort	OUI
Roselières subhalophiles	Fort	OUI
Prairie humide eutrophe	Moyen	OUI
Mégaphorbiaie à <i>Scirpus sylvaticus</i>	Fort	NON
Prairie humide à <i>Juncus effusus</i>	Fort	NON
Prairie mésohygrophile à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Cynosurus cristatus</i>	Moyen	OUI
Prairie mésohygrophile à <i>Agrostis stolonifera</i> et <i>Alopecurus geniculatus</i>	Moyen	OUI
Prairie mésophile ne relevant pas de la directive habitats	Moyen	OUI
Prairie mésophile de fauche à <i>Luzula campestris</i> et <i>Bromus</i>	Très fort	OUI
Prairie longuement inondable de <i>Oenanthe fistulosae</i>	Fort	OUI
Prairie hygrophile à <i>Hydrocotyle vulgaris</i> et <i>Juncus subnodulosus</i>	Très fort	OUI
Végétations aquatiques et hygrophiles		
Herbier halophile à <i>Ruppia maritima</i>	Très fort	OUI
Herbier flottant à <i>Callitriche obtusangula</i>	Moyen	NON
Végétation aquatique des eaux stagnantes à <i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Très fort	OUI
Voile aquatique flottant à <i>Lemna minor</i>	Moyen	OUI
Herbier à <i>Elodea canadensis</i>	Très faible	OUI
Mégaphorbiaie à <i>Oenanthe crocata</i>	Moyen	OUI
Mégaphorbiaie eutrophe du <i>Convolvulus sepium</i>	Très fort	OUI
Roselières du <i>Phragmites communis</i>	Très fort	OUI
Groupeement des sols minéraux eutrophes à <i>Iris pseudacorus</i>	Moyen	NON
Caricaie à <i>Carex paniculata</i>	Moyen	OUI
Végétation à <i>Cyperus longus</i> et <i>Carex otrubae</i>	Moyen	OUI
Formation amphibie à <i>Glyceria fluitans</i>	Moyen	OUI

2. Etat des lieux du patrimoine : habitats naturels



Habitats des marais arrière-littoraux et milieux connexes

Nom de l'habitat	Etat de conservation (%)			Principaux facteurs de dégradation
	Bon	Moyen	Mauvais	
Marais et prés salés				
Végétation annuelle à salicornes du haut schorre	96	4	0	Surfréquentation (85%) Rudéralisation (8%) Eutrophisation (8%)
Pré salé à <i>Parapholis incurva</i>	Habitat peu représenté mais stable, pas de dégradation significative			
Pré salé du bas schorre à <i>Puccinellia maritima</i>	94	6	0	Surfréquentation (100%)
Pré salé du haut schorre à <i>Juncus gerardi</i>	76	4	20	Eutrophisation (54%) Rudéralisation (46%)
Pré salé du haut schorre à <i>Festuca rubra subsp. Litoralis</i>				
Végétation du très haut schorre à <i>Elymus pycnanthus</i>	60	24	16	Surfréquentation (96%) Embroussaillage (4%)
Fourré halophile à <i>Halimione portulacoides</i>	100	0	0	-
Prairies mésophiles et hygrophiles				
Prairie subhalophile à <i>Agrostis stolonifera</i> et <i>Trifolium fragiferum</i>	Habitats assez stable mais dépendant d'une exploitation agricole extensive. Certaines parcelles sont trop intensément gérées pour le maintien de l'habitat			
Roselières subhalophiles	Bon état de conservation général			
Mégaphorbiaie à <i>Scirpus sylvaticus</i>	Bon état de conservation général			
Prairie humide à <i>Juncus effusus</i>	Habitat subissant un embroussaillage suite à la déprise agricole			
Prairie longuement inondable de <i>Oenanthion fistulosae</i>	Manque d'information pour décrire l'état de conservation			
Prairie mésophile de fauche à <i>Luzula campestris</i> et <i>Bromus</i>	70	4	26	Embroussaillage (74%) Surfréquentation (18%) Eutrophisation (9%)
Prairie hygrophile à <i>Hydrocotyle vulgaris</i> et <i>Juncus subnodulosus</i>	100	0	0	-
Végétations aquatiques et hygrophiles				
Herbier halophile à <i>Ruppia maritima</i>	100	0	0	-
Végétation aquatique des eaux stagnantes à <i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Bon état de conservation			
Mégaphorbiaie eutrophe du <i>Convolvulus sepium</i>	100	0	0	-
Roselières du <i>Phragmites communis</i>	Bon état de conservation général			

2.Etat des lieux du patrimoine : habitats naturels



Les habitats de landes

Nom de l'habitat	Niveau d'intérêt	Présence dans le site Natura 2000
Fourré mésophile à <i>Ulex europaeus</i> et <i>Prunus spinosa</i>	Moyen	OUI
Lande littorale sèche à <i>Ulex europaeus</i> var. <i>maritimus</i> et <i>Erica cinerea</i>	Très fort	OUI
Lande hyperatlantique subsèche à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica cinerea</i>	Très fort	OUI
Ourlet à <i>Pteridium aquilinum</i>	Faible	OUI

Nom de l'habitat	Etat de conservation (%)			Principaux facteurs de dégradation
	Bon	Moyen	Mauvais	
Lande littorale sèche à <i>Ulex europaeus</i> var. <i>maritimus</i> et <i>Erica cinerea</i>	84	0	16	Embraussaillement (100%)
Lande hyperatlantique subsèche à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica cinerea</i>	36*	13	17	Embraussaillement (57%) Enrésinement (30%) Remblaiement (9%)

2. Etat des lieux du patrimoine : habitats naturels



Les habitats de boisements

Nom de l'habitat	Niveau d'intérêt	Présence dans le site Natura 2000
Hêtraie-chênaie acidiline à <i>Vaccinium myrtillus</i>	Très fort	OUI
Hêtraie-chênaie acidiline à <i>Ruscus aculeatus</i>	Très fort	OUI
Boisement de pente à <i>Quercus robur</i> et <i>Betula pendula</i>	Fort	NON
Aulnaie marécageuse de <i>l'Alnion glutinosae</i>	Fort	OUI
Saulaie marécageuse à <i>Salix atrocinerea</i>	Fort	OUI
Bois de conifères	Faible	NON
Plantation de Pins maritimes (<i>Pinus pinaster</i>)	Très faible	OUI
Plantations de feuillus	Très faible	NON
Plantations de peupliers	Très faible	NON
Haie de <i>Tamaris gallica</i>	Très faible	OUI

Nom de l'habitat	Etat de conservation (%)			Principaux facteurs de dégradation
	Bon	Moyen	Mauvais	
Hêtraie-chênaie acidiline à <i>Vaccinium myrtillus</i>	100	0	0	-
Hêtraie-chênaie acidiline à <i>Ruscus aculeatus</i>	100	0	0	-
Boisement de pente à <i>Quercus robur</i> et <i>Betula pendula</i>	Bon état de conservation			
Aulnaie marécageuse de <i>l'Alnion glutinosae</i>	Bon état de conservation			
Saulaie marécageuse à <i>Salix atrocinerea</i>	Bon état de conservation			

2. Etat des lieux du patrimoine : habitats naturels



L'estran

<i>Nom de l'habitat</i>	<i>Code Corine Biotope</i>	<i>Code Natura 2000</i>	<i>Superficie (en % de l'estran)</i>	<i>Présence dans le site Natura 2000</i>
Récifs	11.24 et 11.25	1170		OUI
Replats boueux et sableux exondés à marée basse	14	1140		OUI



2. Etat des lieux du patrimoine : habitats naturels



Les habitats anthropisés et/ou à faible intérêt patrimonial



Présence dans
le site Natura
2000

NON

NON

OUI

OUI

OUI



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
BASSE-NORMANDIE



Conservatoire
du littoral

Comité de Pilotage du 28 octobre 2014

2. Etat des lieux du patrimoine : habitats naturels, synthèse

Etat de conservation des habitats patrimoniaux

	<i>Etat de conservation</i>	<i>Remarques, facteurs de dégradation</i>
	Globalement moyen	<i>Atteintes des différents types de pelouses dunaires, forte dégradation par sur-fréquentation</i>
	Bon à très bon	<i>Habitats assez stables, très dépendants des conditions d'usage (agricole..)</i>
	Bon	<i>Déprise agricole menaçant les espaces avec embroussaillage, risques d'incendie élevés</i>
	Très bon	<i>Atteintes par les usages non maîtrisés (circulation..)</i>
	Non évalué	<i>Interface terre-mer, habitat soumis à de nombreux aléas (marées, eutrophisation..)</i>

2. Etat des lieux du patrimoine : flore patrimoniale

Origines des données

Analyse des données floristiques collectées par le Conservatoire botanique national de Brest (entre 1980 et 2012)

➔ 198 relevés floristiques réalisés par 29 observateurs
Autres données floristiques dispersées + auprès du SyMEL pour complément

Notion de patrimonialité

Définition d'un statut combinant rareté, menace ou protection

4 critères pris en compte :

- cotation de rareté établie (CBN en 2010) *
- liste rouge du massif armoricain
- liste rouge nationale
- statuts de protection nationale et régionale.

** apporte plus de précisions que la Liste rouge de Basse-Normandie de 2008, qui est plus récente et permet d'actualiser la cotation de rareté de 2000 élaborée pour les ZNIEFF, base de l'élaboration de la liste rouge de 2008)*



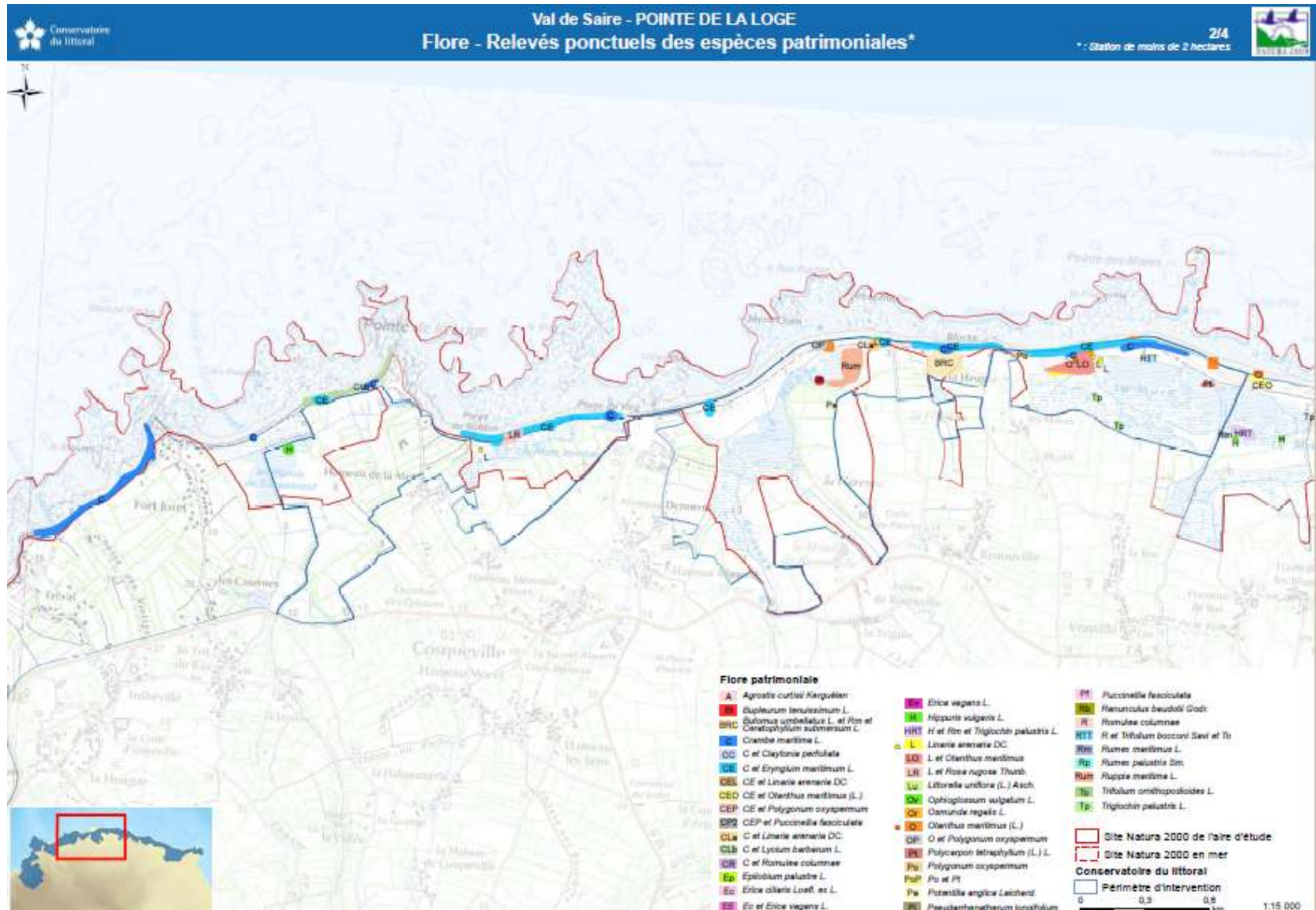
2. Etat des lieux du patrimoine : flore patrimoniale

Croisement de plusieurs critères pour une liste au plus près des enjeux locaux ➔ **39 espèces à enjeux**

	9 espèces	<i>Panicaut maritime</i>		<i>Romulée à petites fleurs</i>	
	18 espèces	<i>Orchis négligé</i>		<i>Oseille maritime</i>	
	5 espèces		<i>Bruyère vagabonde</i>		
	4 espèces		<i>Polystic atlantique</i>		
Autres Milieux	3 espèces		<i>Doradille marine</i>		

2. Etat des lieux du patrimoine : flore patrimoniale

➔ Un périmètre d'étude riche en flore patrimoniale



2. Etat des lieux du patrimoine : flore invasive

D'après la liste des plantes invasives de Basse-Normandie (2013)

➔ **20 espèces**

*Rhododendron
des parcs*



3 espèces « invasives avérées »

*Lentille d'eau
minuscule*



*Renouée
du Japon*



5 espèces « invasives potentielles »

12 espèces « à surveiller »



2. Etat des lieux du patrimoine : faune patrimoniale

Notion d'état de conservation de la faune :

Différents niveaux d'état de conservation évalués à dire d'expert, car dépendance des données disponibles (distribution, historique, menaces) lacunaires sur le site

Synthèse entre l'écologie de l'espèce et la qualité/disponibilité des habitats présents dans l'aire d'étude.

Prise en compte des menaces et des dégradations directes qui pèsent sur l'espèce ou son habitat.

➔ **Evaluation de conservation proposée à titre informatif**



2. Etat des lieux du patrimoine : faune patrimoniale

Invertébrés, amphibiens, reptiles, oiseaux, chiroptères d'intérêt patrimonial



9 espèces d'odonates, de papillons,
d'orthoptères et de coléoptères

Inventaire non exhaustif



11 espèces d'amphibiens

*Diversité exceptionnelle et habitats
de qualités, « hot spot » départemental
Enjeu particulièrement important*



6 espèces de reptiles

Groupe peu connu



25 espèces d'oiseaux nicheurs

*Forts enjeux sur le Busard des roseaux, les petits
limicoles des zones sableuses (Gravelot à collier
interrompu,...), les oiseaux d'eau (/marais),
l'Engoulevent et quelques passereaux (Fauvette
pitchou)*



13 espèces de chauve-souris

*3 espèces d'intérêt européen :
Barbastelle d'Europe, Grand Murin
et Grand Rhinolophe*

2. Etat des lieux du patrimoine : faune patrimoniale

Invertébrés, amphibiens, reptiles, oiseaux, chiroptères

Les espèces de l'annexe II de la directive « Habitats »

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000	État de conservation
Insectes			
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	1044	Moyen - peu d'habitats de prédilection, utilise des habitats de substitution (présence en marais)
Lucane Cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	1083	Bon - peu d'habitats mais bonne qualité (bois mort, vieux arbres, gestion sylvicole extensive)
Amphibiens			
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	1166	Indéterminé - pas assez de données pour évaluer son état de conservation
Mammifères			
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	1308	Bon - peu d'habitats mais bonne qualité (bois mort, vieux arbres, gestion sylvicole extensive)
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	1324	Moyen - habitats de chasse favorable mais peu d'habitats hivernaux (blockhaus, anfractuosité dans bâti...)
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304	

2. Etat des lieux du patrimoine : Synthèse

→ Un patrimoine naturel et humain de qualité :

- riche et diversifié
- en bon état de conservation
- aux composantes multiples et complémentaires

→ Un contexte géo-climatique prégnant (élévation du niveau marin, effets des tempêtes,...) :

- imposera des évolutions fortes à court et moyen termes ;
- concerne un large pan de la biodiversité, du paysage, du patrimoine en général (recul des zones dunaires, salinisation des zones de marais...)
- conditionne la réflexion à mener sur la conservation de ce patrimoine en lien avec les usages actuels

2. Etat des lieux du patrimoine



Conservatoire
du littoral

Comité de Pilotage du 28 octobre 2014

3. Etat des lieux des usages : méthodologie générale

Synthèse bibliographique :

Diverses sources de données récentes, (Projet Agroenvironnemental Natura 2000 - 2011, Conventions d'usages, Etudes Interface Terre-Mer 2012)

Des compléments de terrain (Biotope) :

- Des consultations d'acteurs socio-économiques
- Une enquête de fréquentation

3. Etat des lieux socio-économique : contexte général

- 8 communes, de taille modeste
- Territoire rural
- Deux pôles principaux : Fermanville et Saint-Pierre-Eglise
- Disparités saisonnières liées au tourisme

Évolution de la démographie du territoire

		Nombre d'habitants en 2000	Nombre d'habitants en 2011	Evolution 2000-2011 (%)
Communauté de communes Saint-Pierre-Eglise	Fermanville	1418	1421	-0,2
	Cosqueville	495	587	+18
	Gatteville-le-Phare	566	503	-11
	Maupertus-sur-mer	270	255	-5
	Néville-sur-mer	169	188	+11
	Réthoville	124	133	+7
	Gouberville	137	119	-13
Total		3179	3206	+0,8



3. Etat des lieux des usages : l'agriculture

- Le Val de Saire est connu pour sa production légumière (carotte..)
- ➔ L'essor de la culture légumière a entraîné des évolutions du maillage bocager
- Années 1990 : baisse de l'intensification des cultures légumières
- ➔ Tendance actuelle à des systèmes plus mixtes (légumes / céréales)
- Sur le bord de mer, contraintes climatiques et agronomiques plus fortes
- ➔ Production légumière remplacée par systèmes d'exploitation tournés vers l'élevage bovin (lait et viande) et dans une moindre mesure l'élevage équin



3. Etat des lieux des usages : l'agriculture

Surfaces agricoles dans l'aire d'étude

Type de culture	Surface (ha)
Prairies permanentes	345
Légumes	38
Prairies temporaires	35
Maïs	30
Céréales fourragères	28
Autres	8
total	484

Sources : RGP, 2010

- **Baisse de 30 % du nombre d'exploitations entre 2000 et 2010**
Mais **augmentation de la surface par exploitation (SAU)** de 45ha en moyenne à 52ha



Tendance à la disparition des petites exploitations au profit de plus grandes structures

- **Diminution de 20% de la SAU en 10 ans, surtout herbages** : artificialisation des terres, urbanisation, déprise sur les terres les moins productives
- **Très marquée sur Fermanville et Gouberville**



Conservatoire
du littoral

Comité de Pilotage du 28 octobre 2014



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement
ORSE-NORMANDIE

3. Etat des lieux des usages : l'agriculture

- **Le projet agroenvironnemental**

- diagnostic des pratiques agricoles présentes sur le site Natura 2000
- mesurer les impacts de ces pratiques sur les habitats

➔ Mesures agro-environnementales territorialisées

Données de contractualisation entre 2012 et 2013 sur le site Natura 2000

Couvert	MAET	Surfaces contractualisées depuis 2012 en ha
Prairies humides	Gestion extensive des prairies humides avec limitation de la fertilisation et absence de la pratique d'hivernage	14,7
	Gestion extensive des prairies avec absence de fertilisation et absence de la pratique d'hivernage	34 ha
Prairies sèches	Gestion extensive des prairies avec limitation de la fertilisation	0
	Gestion extensive des prairies avec absence de fertilisation	38,3



87 ha sur l'ensemble du site

3. Etat des lieux des usages : l'agriculture

Les conventions de gestion sur les terrains du Cdl

- Gérées et suivies avec le SyMEL
 - Durée moyenne de 3 ans
 - **Fixent des modalités d'intervention prenant en compte les équilibres écologiques et les objectifs de préservation de la diversité floristique et faunistique**
(usage en fauche et/ou pâture ; recul des dates de fauche, chargements limités...)
- **33 conventions passées, dont 19 avec des exploitants professionnels**
- **160 ha concernés** (77 ha à usage mixte, 59 ha de pâture)



3. Etat des lieux des usages : l'agriculture



Le périmètre d'étude : tourné vers l'élevage bovin

Le maraîchage : une petite part de l'agriculture présente

Déprise agricole marquée sur certains secteurs

Les agriculteurs constituent des partenaires privilégiés pour la gestion des espaces naturels agricoles

Rôle déterminant du propriétaire foncier (public ou privé) sur la mise en valeur de ses terres



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement
ORSE-NORMANDIE

3. Etat des lieux des usages : la chasse

Domaine public Maritime

- Bail entre l'Etat et l'association de chasse maritime de la Baie des Veys – Côtes Est et Nord Cotentin
- 1000 adhérents dont 30 sur le Val de Saire
- Ensemble du littoral
- Une réserve de Chasse Maritime est instituée dans un rayon de 300 m autour du phare de Gatteville



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement
BASSE-NORMANDIE

3.Etat des lieux des usages : la chasse

Domaine Terrestre

<i>Domaine de chasse</i>	<i>Association</i>	<i>Nombre d'adhérents</i>	<i>Surface en convention</i>	<i>Gibier visé</i>	<i>Modalités de chasse</i>
La Sauvagine du Val de Saire	80	Cosqueville : marais à l'est de la pointe de la Loge, le Hâble et la Mare de Vrasville (76ha)	76 ha	Seule association à chasser les gibiers d'eau (essentiellement la Bécassine des marais)	Tous les jours pendant la période de chasse excepté le dimanche après-midi et le vendredi
Chasses privées	Non officiel	zone humide de Gattemare (environ 100ha) Marais de Néville (environ 6ha) Mare de Réthoville (environ 60ha)		Chasse au gibier d'eau	Tous les jours sauf le vendredi pendant la période de chasse
Saint-Pierraise (FCM 68)	134	6 communes dont Fermanville et Cosqueville (1 400ha)	18,1 ha	Gibier principal : Lièvre commun, perdrix et faisans (lâchers effectués par la St-Pierraise, la Tocquevillaise et l'association de chasse de Gatteville) Gibier secondaire : Lapin de garenne, pigeons, bécasses, canards, Chevreuil (plan de chasse de la St-Pierraise)	Tous les jours pendant la période de chasse excepté le vendredi Sur les terrains du Conservatoire du littoral : jeudi, dimanche et jours fériés pendant la période de chasse**
La Tocquevillaise (FCM 137)	96	7 communes dont Neville-Réthoville-Est de Cosqueville (1 000ha)	76 ha		
L'Entente Goubervillaise (FCM 342)	8	Gouberville (85ha)	16,4 ha		
L'Amicale des Chasseurs de Gatteville (FCM 176)	26	Gatteville (100ha)	36,9 ha		

3. Etat des lieux des usages terrestres : la chasse

- **Convention de gestion cynégétique sur les terrains du Cdl**
- Gérées et suivies par le SyMEL

Sur certains secteurs, des modalités particulières :

Sur les marais du Hâble et de Vrasville :

- adaptation des pratiques cynégétiques en faveur des populations d'oiseaux d'eau du nord Cotentin
- période de chasse réduite (ouverture en septembre)

Zones non chassables :

- Environ 300 ha
- Marais de Tocqueboeuf, Bois de Maupertus et landes du Brulay (RCFS), Mare Jourdan, Etang de Gattermare

Un conseil de gestion cynégétique est mis en place par le SyMEL



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
ORSE-NORMANDIE



Conservatoire
du littoral

Comité de Pilotage du 28 octobre 2014

3. Etat des lieux des usages terrestres : la chasse

- Des zones de sensibilité plus marquées concernant les marais
- La pratique de la chasse dans les terres et les marais du Cdl est bien encadrée
- La concertation et les accords passés entre les acteurs de la chasse, le Cdl et le SyMEL montrent des relations positives pour la pratique de cette activité
- Mais peu de retours sur les activités des sociétés de chasse



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement
ORSE-NORMANDIE



Conservatoire
du littoral

Comité de Pilotage du 28 octobre 2014

3. Etat des lieux des usages littoraux : la pêche

Etude des usages récréatifs à l'interface terre-mer, 2012



- Sur le bord de mer (estran) :

- **pêche à pied** (au crochet, l'épuisette, filet, corde, paillot)
- **pêche de bord** (pêche à l'aide d'hameçons et de cannes) et le surfcasting (ligne appâtée lancée le plus loin possible dans les vagues, à partir des plages)
- **pêche de plaisance embarquée** (pêche à la ligne, casier)

3. Etat des lieux des usages littoraux : la pêche

- La pêche à pied

Pratique fréquente sur le Val de Saire, mais ce n'est pas le lieu le plus prisé de la Manche

seuls 78 pêcheurs présents sur le Val de Saire contre 1000 à 5000 sur l'ouest du département (comptage national Vivarmor Iode, 2012)

Se pratique principalement lors de marées de vives eaux (coefficients > 90) :

- au cap Lévi
- entre Fréval et la pointe de la Loge
- au phare de Gatteville

→ Les pêcheurs sont principalement **des habitants des communes voisines**

→ Ormeau, étrille, tourteau, bigorneaux, bouquet, homard

→ Les observations de terrain et les personnes interrogées ont affirmé remettre en place les rochers, pour 88% d'entre elles

→ **Réglementation bien connue des locaux** et des personnes habitués, mais **nettement moins chez les vacanciers**



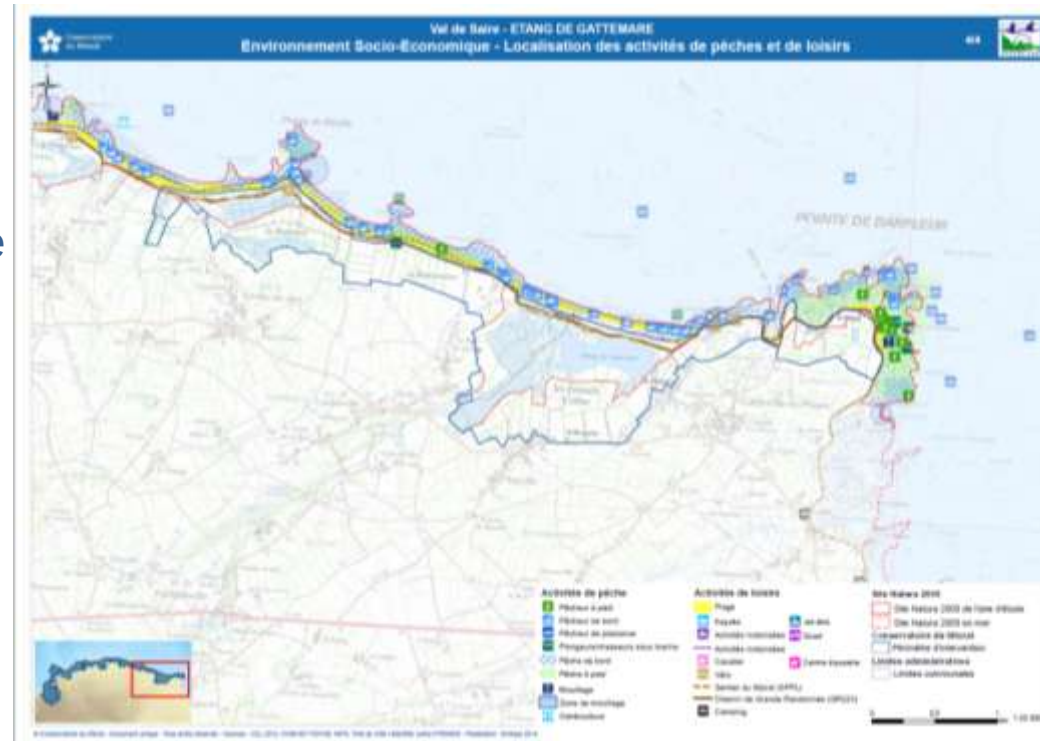
3. Etat des lieux des usages littoraux : la pêche

• La pêche de bord

- Principalement pratiquée sur les zones rocheuses
- Cap Lévi
- à la pointe de la Loge
- au rocher Dumont, à la pointe de Neville
- au rocher de la Saline et au niveau de la zone située entre le Coin du Rôle et le phare de Gatteville
- sur l'anse de Gattemare

• **Le surfcasting :**

- à la plage de la Mondrée
- au Vicq
- au niveau de l'anse de Gattemare



➔ *particulièrement entre avril et novembre, lors des coefficients de marée supérieurs à 70*

➔ *bar, maquereau, lieu jaune (« colin »), roussette, orphie...*

3. Etat des lieux des usages littoraux : la pêche

- La pêche de plaisance embarquée

La pêche de plaisance embarquée est limitée à la zone côtière

3 ports d'échouage :

- le port du cap Lévi
- le port Pignot
- le port de Roubary



D'autres zones de mouillages sur le Domaine Public Maritime et dispersées sur l'ensemble du site

Mouillages sur l'aire d'étude		
Types de mouillages	Secteur	Nombre de mouillages
Groupés en associations	Saline	14
	Baie de Tocqueboeuf	17
	Sablon	46
	Vicq	50
Zones de mouillages individuels	Visière	3
	Réthoville	4
	Néville	3
	Silvy	2

Mises à l'eau en dehors des zones « officielles »

3. Etat des lieux des usages littoraux : la pêche

Synthèse des activités de pêches de loisirs sur le Val de Saire			
	A pied	De bord	Embarquée
Pointe de Brick	+++	+	+
Pointe de la loge	++	+++	+
Marais de Réthoville	+	+	+
Etang de Gattëmare	+++	+++	+

- ➔ Nombreuses activités de pêches sur le site du Val de Saire aussi bien en amateur que professionnelle
- ➔ Manque d'évaluation des impacts de ces pratiques sur les milieux
- ➔ liée à la problématique de circulation et stationnement des véhicules des pratiquant et concerne en particulier les zones dunaires (habitats d'intérêt communautaire)



3. Etat des lieux des usages : découverte et randonnées

- Le site ne fait pas partie des secteurs très fréquentés des côtes de la Manche
- La fréquentation de l'ensemble du secteur s'effectue principalement de façon linéaire le long du front de mer (SPPL) excepté pour le site des landes du Brulay et du Bois de Maupertus
- L'ensemble du secteur est une zone préservée qui est appréciée pour son aspect sauvage
- Deux sites fortement fréquentés : le Cap Lévi et le phare de Gatteville (> 40 000 visiteurs/an)



3. Etat des lieux des usages : découverte et randonnées

Pratiques de loisirs sportifs motorisés

- Les secteurs de la Lande du Brulay et du Bois de Maupertus sont convoités par les motos et quads (pratiques individuelles), ainsi que les VTT
- Lorsque ces pratiques ne sont pas encadrées, elles amènent souvent des problèmes ponctuels (dégradation des sites, usages non partagés...)
- Plusieurs aménagements permettent de contrôler l'activité sur certains secteurs



➔ **Deux types d'usages les randonneurs pratiquant à titre sportif et les promeneurs de loisirs**



3. Etat des lieux des usages : Accès et stationnement

- Accès multiples au littoral
- stationnements dans ou à proximité directe des sites naturels, notamment des cordons dunaires (Rethoville, Neville, Gouberville)
- D'une manière générale, tout le cordon dunaire non propriété du Conservatoire du littoral est affecté par le stationnement anarchique
- très attractifs pour les camping-cars (le Vicq, l'anse de Gattemare et le phare de Gatteville)

➔ un facteur de dégradation paysagère, des espaces naturels et de pollution



3. Etat des lieux des usages : Signalétique et information des visiteurs

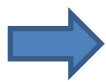
La signalétique et les points d'information du Conservatoire sur l'ensemble du secteur d'étude sont ponctuels, voire absents et/ou dégradés



Peu d'informations sur les sites et les actions qui s'y déroulent



Des supports d'informations souvent hétéroclites près des points de convergences du public



Demande locale forte pour une meilleure lisibilité des actions et meilleure communication

3. Etat des lieux : conclusion et perspectives



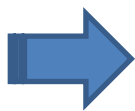
**Un patrimoine naturel
riche et diversifié**



**Un patrimoine humain encore préservé
mais insuffisamment valorisé**



Des usages variés



2 ème phase de l'étude : Définition des enjeux, identifier des objectifs pour se fixer des buts à atteindre et définir un plan d'action pour le territoire



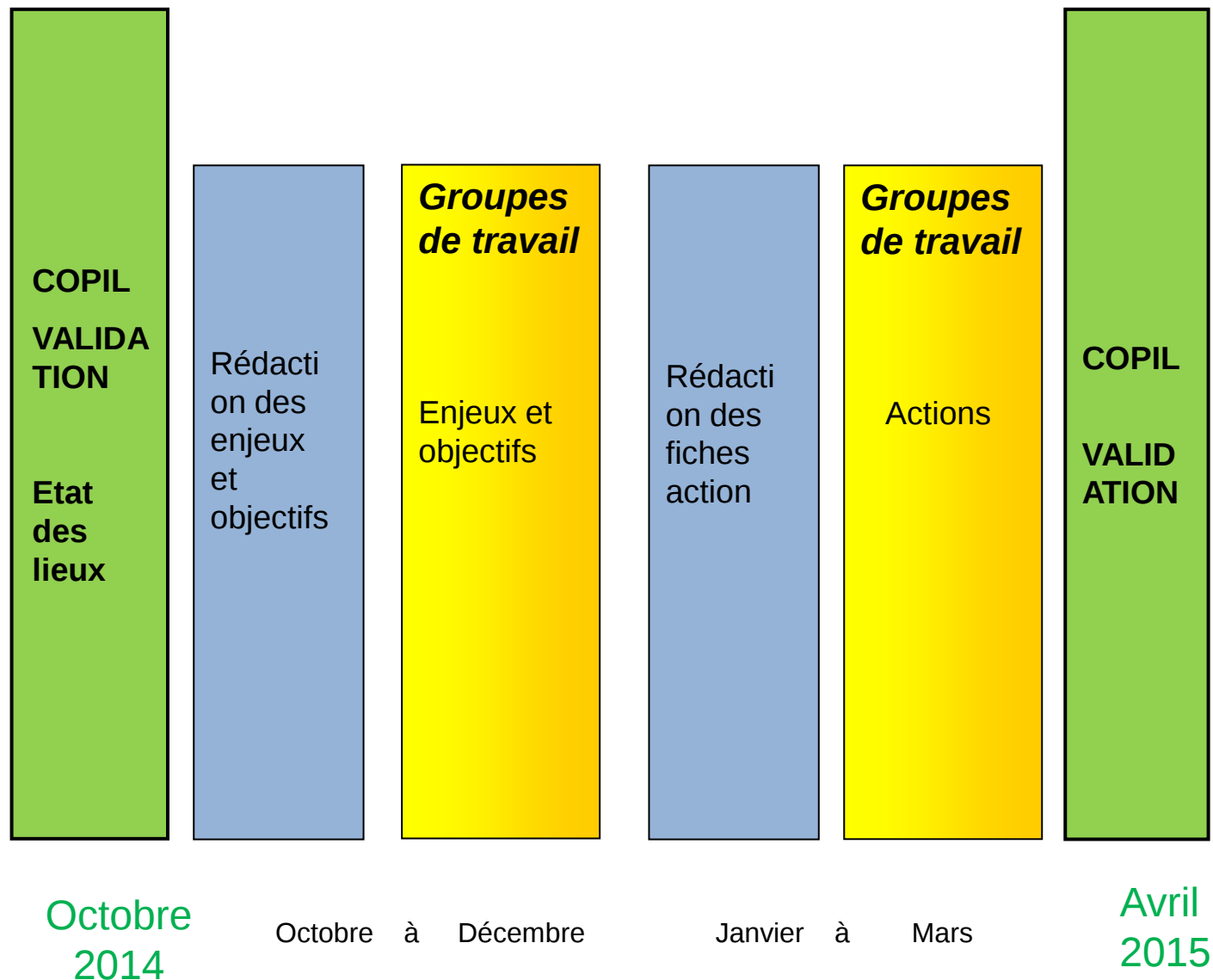
3. Etat des lieux des usages



Conservatoire
du littoral

Comité de Pilotage du 28 octobre 2014

Calendrier Document unique de gestion



▪ **Le Conservatoire du littoral** et la référente territoriale Manche-Est :
Pour les **missions de propriétaire et l'animation Natura 2000**

Isabelle Rauss (02.31.15.03.66) i.rauss@conservatoire-du-littoral.fr

▪ **Les gardes du littoral**

William ARDLEY (06.07.68.54.98) william.ardley@manche.fr
Secteur Est Fermanville

Ludivine GABET (06.77.30.79.32) ludivine.gabet@manche.fr
Secteur de la Mondrée (Fermanville) à Gatteville-Phare

▪ **L'Agence des Aires Marines Protégées**

Caroline Normand (02.32.85.90.87) caroline.normand@aires-marines.fr

▪ **Le Comité régional des pêches maritimes**

Nolwenn Hamon (02 33 44 35 82) nolwenn.hamon@crpbn.fr

Merci de votre attention